

- > Une occasion de s'impliquer pour son territoire.
- > Une force de proposition qui débouche sur des actions concrètes.
- > Une parole libre et respectée.
- > Une ambiance conviviale.

## La parole aux citoyens

## NOUVEAU DÉPART POUR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

La réinstallation du Conseil de Développement (CdD) en 2021 et ses nouvelles missions confirment l'ancrage de cette instance participative sur l'Agglo.

Anciens et nouveaux membres se mobilisent pour développer la participation citoyenne sur le territoire et contribuer concrètement aux projets locaux.

### Deux membres témoignent

#### Entretien avec Danielle Coste,

domiciliée à Sainte-Colombe, membre du CdD depuis le renouvellement du Conseil en 2021

#### > Quelles sont les valeurs citoyennes qui vous ont motivée à rejoindre le CdD ?

*Je souhaite m'impliquer dans la vie du territoire, même si mes obligations professionnelles me laissent peu de temps. Je souhaite être au service de la population, aider à faire le lien entre les élus et les habitants. Le CdD est une instance où je peux donner mon avis et je souhaite me saisir de cette occasion. Cela me permet aussi d'avoir une vision sur les perspectives d'évolution du territoire, de mieux comprendre le fonctionnement de l'Agglo.*



#### > Qu'avez-vous découvert lors des premières rencontres sur le fonctionnement de l'Agglo et le projet de territoire ?

*Le fonctionnement de l'Agglo n'est pas totalement une découverte pour moi, car j'en avais eu un aperçu lorsque j'étais conseillère municipale ; mais le CdD est une découverte complète. L'Agglo porte une vision d'ensemble du territoire, elle apporte du lien et travaille à la cohérence entre les entités qui la composent, dans l'intérêt général. Dans le monde dans lequel nous sommes, les ressources sont limitées, on ne peut pas gaspiller. La mutualisation des ressources peut être un facteur d'optimisation conséquent. L'Agglo permet aussi de voir à plus grande échelle, de rassembler vision locale et vision territoriale.*

#### > Pour vous, comment le CdD peut contribuer à développer la participation citoyenne sur le territoire ?

*En se rapprochant des citoyens, en allant vers eux, à leur contact là où ils sont. Faire connaître le CdD et montrer qu'il représente tous les habitants du territoire, que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et surtout leur faire des retours.*

## Entretien avec Christian Wrotecki,

domicilié à Saint-Cyr-sur-le-Rhône, membre du CdD depuis 2018, au sein du groupe de travail « Qualité de l'air »

### > Qu'est-ce qui vous motive aujourd'hui à maintenir votre engagement au sein du CdD ?

*Le sujet du groupe auquel j'ai participé est intéressant (qualité de l'air), instructif et les participants étaient motivés. Le travail a été plaisant même en distanciel. J'ai trouvé constructives les rencontres avec des agriculteurs, industriels et techniciens de l'Agglo, dont les compétences ont été appréciées.*

*J'ai eu le sentiment que le travail effectué a intéressé le Conseil Communautaire de l'Agglo, après une première présentation à son président M. Thierry Kovacs. Les résultats de la réflexion ont été pris en compte.*



### > Comment le fonctionnement du CdD et l'organisation des groupes de travail vous ont permis de vous investir et de faire entendre votre parole de citoyen ?

*Lors des réunions, la liberté dans le choix des thèmes, dans leur organisation (présentiel ou distanciel), leur fréquence ont rendu possible l'investissement de chacun.*

*L'existence d'un référent par groupe maintient la cohésion, permet la circulation de l'information et la qualité des relations entre les membres.*

*Ce groupe a été investi par l'intérêt du sujet. Tous ont pu s'exprimer grâce aux échanges et à l'écoute de qualité lors des rencontres.*

### > Quelles réalisations concrètes de l'Agglo sont-elles issues de propositions du CdD ?


*Une de ces réalisations concrètes a été l'installation par ATMO (réseau national des Associations de surveillance de la qualité de l'air) d'une station de mesure de la qualité de l'air à Vienne en janvier 2021.*

*Certaines communes et principalement Vienne, ont suivi les propositions du CdD en déployant des aménagements cyclables (bandes cyclables, double-sens, cédez le passage aux feux, etc.) permettant de développer et sécuriser la pratique du vélo.*

Venez nous  
rejoindre !



04 82 06 33 23 - [cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
[cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération